

VŒUX DU MAIRE DE POURRIERES**DIMANCHE 12 JANVIER 2025 11h00****Introduction**

Mesdames, Messieurs, Cher Pourriérois, Chers invités,

Je vous souhaite tout d'abord une belle et heureuse année 2025, pour vous, vos familles et vos proches. Que cette année 2025 permette à chacune et chacun de concrétiser au mieux vos projets, qu'elle vous apporte des moments de joie et préserve votre santé.

Toute l'équipe municipale et nos collaborateurs s'associent à moi pour vous présenter ces vœux.

Je commencerais mon propos par adresser une pensée particulière à nos collègues élus de Mayotte, ainsi qu'à l'ensemble des habitants de l'archipel, qui traversent avec beaucoup de courage et de dignité une crise d'une exceptionnelle gravité.

Le cyclone Chido qui a percuté Mayotte dans la nuit du 14 décembre a ravagé les bâtiments publics, les habitations, les cultures, les réseaux d'eau et électriques, laissant derrière lui des familles en deuil, de nombreux blessés et un paysage de désolation où tout est à reconstruire.

Face à ce drame, notre agglomération a immédiatement répondu à l'appel lancé par l'AMF pour contribuer à l'urgence humanitaire et pour participer à la reconstruction lorsqu'il en sera temps. La commune en fera de même lors de la prochaine séance du conseil municipal.

L'année 2024 a été marquée à l'échelle nationale par une très forte instabilité gouvernementale, mais aussi parlementaire, qui n'a pas facilité le travail des maires. Si ces derniers ont assuré la continuité des services publics locaux, pôle de stabilité pour les citoyens, et permis d'organiser des élections en un temps record, l'absence d'interlocuteurs durables en mesure d'offrir de la constance fut un défi permanent.

Cette situation continue de produire des effets directs sur les communes, puisqu'à l'heure où nous élaborons nos budgets communaux, et intercommunaux, nous ne disposons pas de budget à l'échelle nationale qui nous donne de la visibilité sur nos recettes et nos dépenses locales. Il est plus que jamais essentiel de libérer la capacité d'agir des communes et intercommunalités. Et, en parallèle, il faut que l'État affaibli et défaillant cesse de ponctionner les ressources locales, et se recentre sur ses missions.

Sachez que c'est un immense honneur pour moi, au quotidien, de porter la voix de notre commune, là où elle doit être entendue et défendue, et comptez sur mon engagement affirmé en 2025 comme depuis tant d'années.

ADRESSAGE, ETAT CIVIL ET TRANQUILITE PUBLIQUE

Notre situation géographique, notre cadre de vie et le dynamisme économique de notre territoire font que Pourrières est, et reste très attractive. Les prix du foncier et des biens en témoignent.

Avec plus de 5730 habitants, Pourrières est la 3^{ème} commune de notre agglomération Provence Verte (après Brignoles et Saint Maximin), la deuxième de notre canton et a trouvé sa place singulière dans son environnement entre Provence Verte et Verdon et la vallée de l'Arc.

La campagne d'adressage visant notamment à faciliter l'accès des services de secours, les opérations de livraison, le travail des opérateurs de services publics de l'eau, de l'électricité, des télécommunications, des services à domicile à la personne s'achèvera cette année par la dernière étape, le centre ancien.

De même, sous la houlette de mon 1er adjoint, le service État Civil et la Police rurale ont mené conjointement une procédure de reprise des concessions en état d'abandon, procédure qui aura duré 3 ans. Les concessions funéraires libérées seront bientôt disponibles auprès du service de l'état civil. Avant la fête de la Toussaint, la commune a fait appel à une entreprise extérieure afin de nettoyer les lieux.

Après de multiples interventions auprès des services de l'Etat, les démarches pour l'obtention d'une carte nationale d'identité et de passeport seront de nouveau possible en mairie. En pratique, vos demandes devront se faire en ligne sur le site de la Mairie. Ouverture des premiers RDV dès demain. En 2024, nous avons décidé d'agir avec fermeté pour enrayer le problème de plus en plus présent des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de produits électriques, électroniques ou de matériaux de chantiers sur la commune.

Un agent municipal a donc été assermenté afin de traquer ces dépôts et de poursuivre les contrevenants. Images de vidéosurveillance, enquêtes, cas de flagrant délit : plus de soixante identifications en quelques mois ont été possibles envers des individus peu respectueux de l'environnement.

La procédure est rapide : une fois identifié, le contrevenant se voit notifier par lettre recommandée une convocation de la Police Rurale, assortie d'une amende de 150 €. Si celui-ci ne se présente pas dans un délai de 10 jours après réception du courrier, le Procureur de la République est alors saisi.

En 2025, le passage à la fibre de l'ensemble des 37 caméras de vidéoprotection se poursuivra et nous amplifierons la lutte contre ces dépôts sauvages.

La préservation de notre environnement et de notre cadre de vie est l'affaire de tous.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et DEVELOPPEMENT DURABLE

En matière d'urbanisme, nous continuons à mettre en place notre nouveau Plan Local d'Urbanisme mais non sans difficulté je vous l'avoue. L'année dernière, je citais l'incohérence entre la loi ALUR qui nous impose notamment la construction de logements à loyers modérés, et la loi Climat et résilience qui fixe un objectif de réduction progressive des surfaces imperméabilisées pour atteindre « zéro artificialisation nette des sols » en 2050. Le tout et son contraire ! Rien n'a changé.

Cette année, même si le Projet d'Aménagement et de Développement Durable avait été approuvé en 2023, l'adoption du PLU a dû être repoussée par l'obligation d'établir une nouvelle étude hydrologique liée au risque inondation.

Dans le cadre de cette nouvelle exigence, nous avons dû identifier et évaluer le risque d'inondation, allant de faible à fort, dans toutes les zones déjà urbanisées et celles à urbaniser, sur une échelle de 1 à 8.

C'est l'ex SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc) aujourd'hui MENELIK qui a été en charge de ces études, achevées en toute fin d'année.

Prochaine étape : rencontre avec Monsieur le Préfet du Var et le service planification de la DDTM du Var pour reprendre l'élaboration du PLU eu égard à l'ensemble des études et documents finalisés en notre possession (schéma directeur d'eau potable, d'assainissement collectif, pluvial, risque inondation, atlas de biodiversité communal, plan paysage en lien avec Le Grand Site Concors Sainte victoire).

Cette rencontre avec les services de l'Etat sera cruciale pour la poursuite ou l'arrêt de l'élaboration de notre document d'urbanisme. J'espère des échanges non technocratiques et empreints de réalisme.

TRAVAUX, EQUIPEMENTS ET BATIMENTS PUBLICS

Les travaux du complexe sportif sont achevés.

Les activités vont débuter en ce début d'année pour le plaisir de nos associations locales et des élèves de nos 4 écoles.

Le SIHA (Syndicat Intercommunal Les Hauts de L'Arc) va également y déployer ses activités d'ALSH pendant les vacances scolaires et des stages multisports lors des vacances.

Ce nouveau complexe sportif dénommé «Mont Aurélien» comprend 1 terrain de football synthétique, 3 courts de tennis, un mini-tennis, un mur de frappe, un club house rénové et agrandi et une halle sportive avec une salle multisports (sports collectifs avec mur d'escalade), deux blocs de vestiaires, une salle de danse et d'arts martiaux.

D'ores et déjà de nouvelles activités vous attendent : le karaté et l'escalade. L'escrime ne va pas tarder à être proposée également !

L'inauguration sous la forme d'une journée sportive et festive est programmée le 8 mars prochain.

Le coût des travaux de ce complexe s'élève à 2 800 0000 euros dont 1 790 000 euros d'aides. Merci à nos partenaires : le Département du Var pour 1 100 000 euros, l'Etat (DSIL) pour 290 000 euro, l'Agglomération Provence Verte et la région sud pour 200 000 euros chacune.

Les travaux du mur d'enceinte de la grande place (pierre après pierre) se sont achevés en cette fin d'année 2024.

Depuis ce 6 janvier, la réfection complète de la grande place en sol stabilisé a débuté. Notre place va retrouver son charme d'antan et sa convivialité (jeu de boules) avec une fin des travaux prévue en février 2025 pour un coût de 450 000 euros.

Dans la foulée, après que la commune soit devenue seule propriétaire des lieux, nous allons réaliser la consolidation complète de l'immeuble anciennement bar du Var et réouvrir la route départementale dite route de Rians. Ces travaux de consolidation, dont le coût est estimé à 420.000,00 euros, seront réalisés pour préparer l'avenir.

L'ancien Bar du Var, lieu emblématique et chargé d'histoire pour la commune mérite une requalification respectant son passé, tout en répondant aux besoins modernes des habitants et des visiteurs. Ce projet permettra d'accueillir et d'héberger randonneurs, touristes, cyclistes, boulistes et tous les pourriérois dans un contexte intergénérationnel, convivial et populaire. Projet sur lequel notre agglomération nous accompagne.

Parallèlement, nous poursuivrons l'aménagement du Coeur de ville en modifiant le boulo-drome actuel en parking public d'une trentaine de places tout en laissant un espace de jeu de boules pour les membres de l'association de la retraite heureuse.

Un nouveau parking public paysager d'une quarantaine de places verra également le jour à proximité du centre ville, directement relié à la Grand Place par la traverse Font-Vieille.

Sur l'avenue des Bastides, entre le chemin de la santé et le chemin des Arlens, il sera aménagé un piétonnier et des dispositifs de ralentissement de vitesse pour un coût des travaux estimé 220 000 euros. Il s'agit de la 1ère phase de l'aménagement piétonnier de cette avenue.

Enfin, la commune va se doter d'une nouvelle unite de potabilisation en eau. Son dimensionnement a été acté avec un débit d'équipement de 42l/s. Les travaux de cette nouvelle unite, réalisés par la Société du Canal de Provence, débuteront cette année pour une livraison en 2026.

En parallèle, à la demande de la commune et de la Communauté d'Agglomération Provence Verte (CAPV), la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale (SCP) étudie la création d'un nouveau réseau d'irrigation au nord de la commune concernant 80 hectares de zone Agricole.

Notons également que nous avons fait de gros efforts pour améliorer le rendement des réseaux. Celui ci est passé de 66% à 83 % en 2 ans, grâce à une grosse campagne de recherche de fuites.

VIE CITOYENNE

Pour mener à bien tous les moments de rencontre dont profite notre commune, nous savons pouvoir compter sur la richesse de nos associations et sur l'engagement de tous les bénévoles. MERCI à toutes et tous.

C'est pour cela, que nous les avons toujours accompagner au plus haut possible, prêt de matériel, prêt de salle, subventions leur permettant de continuer à fonctionner et d'organiser à nos côtés des événements essentiels pour maintenir ce lien social qui m'est, et nous est si cher.

En 2024, nous avons profité de nombreux événements organisés par la municipalité ou par les associations pourrieroises : un festival de jazz, la saint Jean, des soirées musicales de l'opéra au village, les animations et événements organisés par Le Café Germain, des concerts tout l'été, la Sainte Eloi du vin Nouveau, la fête de la soupe, et de bien d'autres manifestations encore...

Et une nouveauté, le festival de musique pour les jeunes «Take Over Party » qui a eu lieu le 25 mai dernier et rassemblé plus de 500 personnes qui ont vibré aux sons reggae, rock, techno et rap. Une magnifique réussite. Le festival sera renouvelé cette année non sur une journée mais sur une durée de 3 jours.

Nous pouvons également citer les journées du patrimoine, où les pourriérois et nos visiteurs ont pu se replonger dans l'époque antique et l'histoire gallo-romaine de notre cité grâce à la commission culture et patrimoine et à l'association de Reconstitution Historique et Expérimentation Archéologique (RHEA).

En fin d'année, il nous tenait aussi à cœur, de pouvoir conserver l'esprit de Noël par des illuminations de qualité. Et pour le plus grand plaisir des petits et des grands d'organiser en partenariat avec Sian Prouvencau le Noël des enfants le 18 décembre.

Mais la vie associative à Pourrières ne se limite pas au sport, à la culture, aux animations et festivités. Nous travaillons également sur l'emploi et l'insertion.

Nous avons renouvelé notre convention tripartite avec l'association d'insertion VEGA et la commune de Rians. A travers ce partenariat, nous offrons à 12 pourriérois chaque année, à côté des dispositifs étatiques, une formation, un parcours de réinsertion par le travail dans les métiers des espaces verts et de la forêt. Nous travaillons avec chacune et chacun sur l'accès aux droits fondamentaux dans les domaines de la formation, du logement, de la protection sociale, de la santé, de la justice et du droit de la famille et de l'enfance.

En 2024, nous sommes allés plus loin. De janvier à mai, le Bus des Possibles de l'association « Les apprentis d'Auteuil » a posé ses valises à la Maison des Associations sur la Grande-Place. L'équipe des Apprentis d'Auteuil est intervenue pour remplir plusieurs missions auprès des jeunes en recherche d'une solution professionnelle :

- Les aider dans leurs démarches d'orientation, de découverte de métiers, de recherche d'emploi.
- Leur permettre de vivre des expériences collectives conviviales, dynamisantes et valorisantes (mini séjour, actions citoyennes...)
- Aller avec eux à la découverte des associations et entreprises locales pour découvrir de nouvelles activités.
- Proposer une formation au numérique pour les démarches personnelles et professionnelles.

Enfin, je profite également de l'occasion pour remercier en particulier le CCFF, nos sapeurs-pompiers et nos jeunes sapeurs-pompiers pour leur présence aux manifestations associatives, aux commémorations et leur implication totale en dehors de leur mission régaliennne de secours. Notre centre de secours composé uniquement de bénévoles a effectué plus de 450 interventions en 2024 et grâce aux patrouilles de nos bénévoles du CCFF, aucun départ de feu ne fut à déplorer en période estivale. MERCI à nos bénévoles.

(EDUCATION et JEUNESSE)

Suite à un diagnostic réalisé par un architecte du patrimoine, il est apparu nécessaire d'assurer une réfection complète de l'école élémentaire Jean Aicard (charpente, toiture, façade, huisseries et peintures de l'étage). Une prouesse technique réalisée car les travaux n'ont en rien impacté le fonctionnement des cours. Les travaux ont été réalisés depuis l'été pendant les vacances scolaires, les mercredis et les week-ends. Merci à notre maître d'œuvre Patrice SALES et aux entreprises qui ont achevé les travaux le 31 décembre et sont venues travailler le 24 et 25 décembre. Coût de l'opération : 430 000 euros.

En cette année 2025, c'est l'école élémentaire Antoine de Saint Exupéry qui fera peau neuve avec une rénovation thermique complète (renforcement de la structure du réfectoire avec remplacement des menuiseries et pose de panneaux photovoltaïques, réduction de la hauteur sous plafond des classes, relamping complet, changement des huisseries des classes, changement du système de chauffage avec la pose d'une pompe à chaleur air/air. Cette opération sera pilotée par Territoire Energie 83 pour un coût de l'opération de 830 000 euros.

Au delà des travaux sur les bâtiments scolaires, nous continuons activement à participer à l'aide au fonctionnement de nos écoles.

Comme chaque année, notre commune accompagnera directement ou indirectement ses écoliers, ses collégiens et lycéens.

Nous continuons à participer à la coopérative et aux séjours scolaires, aux projets des écoles, aux spectacles et cadeaux de Noël et prenons en charge les déplacements à la piscine Aquavabre de Brignoles dans le cadre du programme « savoir nager ».

L'action de la mairie permet également aux familles de bénéficier d'un moindre coût sur le prix de l'abonnement aux transports scolaires puisque la commune fait en sorte que le reste à charge annuel par enfant et par an soit de 50 euros quelle que soit la destination.

De même à travers les animateurs du SIHA, nous pouvons continuer à offrir un service de qualité sur la garderie du matin et du soir, sur les temps méridiens et pendant les accueils de loisirs.

Comme nous continuerons à offrir un séjour estival pour nos préados dans le but de leur offrir des activités enrichissantes et divertissantes pendant les vacances.

En 2025, la commune va proposer un nouveau projet de club pour les jeunes de 12 à 17 ans en partenariat avec le SIHA, visant à offrir aux adolescents un espace de rencontre, d'échanges et d'activités diverses pour favoriser leur épanouissement personnel et collectif.

Ce projet est né de la volonté municipale, en collaboration avec des partenaires éducatifs et associatifs, afin de répondre aux besoins et attentes des jeunes de la commune en matière de loisirs, d'animation et de soutien et repose sur la création d'un véritable espace de convivialité où les jeunes pourront se retrouver, échanger et développer leurs talents.

Au-delà de cet accueil, le club de jeunes proposera une programmation d'activités ludiques et éducatives, dont des sorties de loisirs qui viseront à élargir les horizons des participants tout en favorisant le lien social et la découverte. Ces sorties seront conçues pour être à la fois fun et enrichissantes, en adéquation avec les attentes et les passions des adolescents.

Après une première année de mise en place, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se distingue notamment par son implication active dans des projets bénéfiques pour la commune, avec un focus particulier sur l'environnement et la cohésion sociale. Récemment, les jeunes conseillers ont lancé plusieurs initiatives écologiques afin de sensibiliser leurs pairs et les habitants à la préservation de la nature dont le Cleanup Day et la journée organisée par la Région « Nettoyons le Sud ».

MERCI au travail du Conseil Municipal des Jeunes.

Je souhaite adresser tous mes remerciements aux acteurs qui œuvrent pour notre jeunesse : directrices d'écoles, membres du corps enseignant, animateurs du syndicat et personnels communaux qui travaillent ensemble et mettent tout en œuvre pour la réussite d'un projet pédagogique global couvrant tous les temps (scolaire, périscolaire et extra-scolaire).

CONCLUSION : remerciements et vœux

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCEURS

Toutes nos réalisations de 2024 et celles que je vous ai citées en cours et à venir ne pourraient pas être menées à bien sans nos fidèles partenaires.

En 2024 la commune s'est vue octroyer 526 000 euros d'aide par notre département du Var (430 000 euros de subvention et 96 000 euros au titre du produit des amendes de police).

De même 200 000 euros par notre Agglomération. Le maximum possible.

Et enfin, 152 000 euros par l'Etat au titre de la DSIL.

Soit près de 900 000 euros.

FELICITATIONS AUX POURRIEROIS MERITANTS

Isabeau Courdurier notre pourriéroise qui regne sur le VTT : 3 fois vainqueur du classement général national, 4 fois championne de France et championne du monde.

Coralie Moustier qui regne elle sur le BMX Rate : Championne de France minime en 2018 et 2019, 4ème au championnat de France en 2020 et 2021, top 10 Europe actuellement.

Bravo également à **Martin Lacquemanne** qui a terminé (avec son coéquipier Vincent Bouteiller) sur la plus haute marche du podium du Ligier Js Cup France sur le circuit de Nougaro, après une seconde place au Castellet et une 3ème place à SPA.

Dans une autre catégorie, notre boulanger **Jérôme MASCLIN** vainqueur du trophée de la meilleure galette des rois du Var et qui représentera notre département pour le trophée régional.

Enfin, dans le domaine de l'innovation : Félicitations à Moustafa KASBARI et à l'entreprise Atechsys Engineering, lauréate de l'appel à projets « **Produire en France des aéronefs bas carbone** » qui a été sélectionnée pour présenter son drone bas carbone hybride CAMÉLÉON à la Grande Exposition du Fabriqué en France au Palais de l'Élysée les 26 et 27 octobre 2024. Entreprise innovante, lauréate de France 2030.

Chères habitantes et chers habitants de Pourrières, voici un aperçu des actions que nous avons réalisées et que nous continuerons à entreprendre dans notre belle commune, même dans un avenir incertain.

Mon seul repère reste le bien commun et l'intérêt général.

Mes chers concitoyens,

Mes chers amis,

Les membres du Conseil Municipal et le personnel de notre commune s'associent à moi pour vous renouveler tous nos vœux pour l'année 2025.

Un grand merci pour votre écoute.

Bonne année 2025.